

Le Canard Vigilant

Numéro **381** — Vendredi 14 octobre 2022

Dans ce numéro :

- **La CGT ne signe pas l'accord salarial chez Natixis et appelle à la mobilisation** 2
- **Tous en grève et manifestations le 18 octobre** 2



le Canard  vigilant

Une publication du syndicat CGT des personnels de Natixis et ses filiales.

Consultez le site intranet :

<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :

<http://natixis.reference-syndicale.fr/>



cgt
Union Régionale
Île-de-France

MARDI 18 OCTOBRE À 14H00
PLACE D'ITALIE

ILS NOUS EMPÊCHENT DE VIVRE...
MAINTENANT, ILS VEULENT NOUS EMPÊCHER DE LUTTER !
Pour le droit de grève, nos salaires et nos retraites :
tou-te-s en grève et en manifestation le mardi 18 octobre !

DROIT DE GRÈVE
RETRAITE À 60 ANS
AUGMENTATION DES SALAIRES

Le Canard Vigilant

Numéro 381 – Vendredi 14 octobre 2022

La CGT ne signe pas l'accord salarial chez Natixis et appelle à la mobilisation

Pourquoi une telle précipitation à signer de la part de la CFDT, SNB, CFTC et UNSA ?

Nous étions pourtant tous autour de la même table des négociations et avons tous en tête les mêmes chiffres de l'inflation : 6% pour 2022 et une estimation à 5% minimum pour 2023 !

Alors **pourquoi signer un accord pour 2,5 %** au titre de 2022 et 2023, applicable au 1 janvier 2023 ? Et en plus - cerise sur le gâteau - **sans clause de revoyure !**

C'est un très mauvais service rendu aux salariés de Natixis et ses filiales !

La CGT - non-signataire de cet accord de baisse du pouvoir d'achat des salariés - maintient ses revendications d'une augmentation minimum de 8% des salaires fixes, rétroactive au 1 septembre 2022, avec clause de revoyure automatique dès que l'envolée des prix le nécessite.

La CGT réclame la réouverture au plus tôt des négociations salariales chez Natixis SA et dans les filiales de Natixis SA !

La CGT appelle les salariés à la mobilisation pour obtenir satisfaction sur les revendications salariales.

L'augmentation des salaires doit suivre l'inflation !

Tous en grève et manifestations le 18 octobre



MARDI 18 OCTOBRE À 14H00
PLACE D'ITALIE

ILS NOUS EMPÊCHENT DE VIVRE...
MAINTENANT, ILS VEULENT NOUS EMPÊCHER DE LUTTER !

*Pour le droit de grève, nos salaires et nos retraites :
tou-te-s en grève et en manifestation le mardi 18 octobre !*



Place d'Italie

Le Canard Vigilant

Numéro 381 – Vendredi 14 octobre 2022



Mobilisations et grèves le 18 octobre pour l'augmentation des salaires et la défense du droit de grève

Que ce soit dans les raffineries, l'agroalimentaire, les crèches, les transports publics, l'énergie et nucléaire, les organismes sociaux, les banque-assurances, les services informatiques, la maintenance industrielle, l'éducation, la santé, le commerce, la métallurgie... les salarié.e.s de très nombreux secteurs professionnels se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, des emplois de qualité. Les jeunes se mobilisent aussi, pour leurs conditions de vie et d'études ainsi que pour une réforme des bourses ambitieuse.

Le mouvement des lycées professionnels, d'ores et déjà décidé pour le 18 octobre, s'inscrit dans cette dynamique.

Pourtant et alors qu'elles réalisent d'énormes profits, les entreprises de la branche Pétrole, en particulier Total ou Exxon, refusent d'accéder, aux exigences des salarié.e.s massivement mobilisés par l'ouverture immédiate d'une négociation sérieuse. Ces dernier.e.s réclament avant tout le rattrapage de l'inflation et une meilleure répartition des richesses créées par les travailleuses et travailleurs, alors que des milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires.

C'est cette situation de blocage patronal qui crée aujourd'hui la pénurie de carburants. Mardi dernier, une limite a été franchie par le gouvernement, annonçant faire procéder aux réquisitions des salarié.e.s des raffineries et dépôts par les préfetures. Elles sont en cours depuis hier. Cette procédure déjà condamnée par l'OIT constitue une atteinte inacceptable au droit constitutionnel de grève et aux libertés fondamentales.

La mobilisation gagne des secteurs de plus en plus nombreux dans le privé comme dans le public. Elles et ils obtiennent par leurs actions avec leurs organisations syndicales l'ouverture de nouvelles négociations et des avancées salariales significatives. C'est aujourd'hui qu'il faut se mobiliser dans tous les secteurs professionnels, public comme privé.

Le Canard Vigilant

Numéro 381 – Vendredi 14 octobre 2022

C'est pourquoi les organisations syndicales et les organisations de jeunesse signataires décident d'appeler ensemble les travailleuses et travailleurs et la jeunesse à la mobilisation y compris par la grève le mardi 18 octobre pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, et l'amélioration des conditions de vie et d'études.

Elles appellent également les salarié.e.s, les retraité.e.s, les privé.e.s d'emploi et la jeunesse à se mobiliser pour la défense du droit de grève en participant aux rassemblements organisés devant les préfectures et sous-préfectures.

Le 18 octobre, elles s'engagent à organiser partout avec les jeunes et les salarié.e.s des différents secteurs professionnels des mobilisations et actions, dans les entreprises et les services.

Montreuil le 13 octobre 2022